

# PRISE EN COMPTE DES MOLLUSQUES CONTINENTAUX DANS LES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES



Les Ateliers du patrimoine naturel des Hauts-de-France

## Jeudi 6 Juin 2019

### RENDEZ - VOUS

Accueil café à partir de 9h15,  
Lieu-Dit « Le Paracllet », 80 440 Cottenchy

### OBJECTIFS - PUBLIC CIBLE

- Agents instructeurs, agents exerçant des missions de police et agents rendant des avis environnementaux.
- Tout agent susceptible d'être concerné par la thématique.

### INFOS PRATIQUES

Tenue de terrain pour l'après-midi  
(prévoir bottes hautes et/ou cuissardes)  
Repas sorti du sac

### INSCRIPTION (date limite 24 mai)

- Pour les agents du ministère inscription en ligne : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr>
- Autre cas voir bulletin ci-joint



\* classification par niveau :  
niveau 1 : Sensibilisation  
niveau 2 : Approche technique  
niveau 3 : Approfondissement

Les ateliers du Patrimoine Naturel des Hauts-de-France, en collaboration avec le CVRH, vous offrent la possibilité de mieux appréhender la réglementation relative aux Mollusques continentaux.

La vocation de cet atelier de niveau 2 est de permettre aux agents instructeurs et à ceux exerçant une mission de police de mieux identifier les Mollusques protégés (planorbe, mulette, bythinelles...) et de mieux connaître la réglementation afférente.

De même, cet atelier sera l'occasion d'échanger avec le spécialiste national, sur ce sujet.

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Début de l'Atelier à 9H45.

La journée débutera par un diaporama en salle afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Approche réglementaire ;
- Présentation des espèces : biologie, écologie, distribution, etc. ;
- Comment considérer les mollusques continentaux dans les projets : méthode, protocole, mesures, ...

12h30 Repas.

13h30 Mise en pratique sur le terrain.

16h30 fin de l'atelier.

## INTERVENANTS

XAVIER CUCHERAT (arion.idé)

